



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE

SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

Pôle Relations avec les Collectivités Locales

Vienne, le 7 août 2012

Affaire suivie par :
Didier GUIRAUD
Tél.: 04 74 53 82 19
Fax : 04 74 53 15 82
Courriel : didier.guiraud@isere.gouv.fr
Références :

Le sous-préfet

à

Liste des destinataires ci-jointe

A la suite de la découverte, en 1998, de la Gagée des Rochers dans le secteur des coteaux de Seyssuel, une réflexion s'est engagée au sujet de la création d'un biotope en vue de protéger cette espèce.

A ce titre, une demande officielle de classement a été formulée en 2003 par l'association « Gère Vivante ».

Le projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope a fait l'objet, le 24 janvier 2008, d'un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de l'Isère. En 2010, une étude exhaustive menée par le Conservatoire Botanique Alpin a conclu à l'intérêt patrimonial du secteur.

De multiples rencontres, échanges et travaux ont eu lieu par la suite avec l'ensemble des acteurs concernés (élus, associations, viticulteurs, propriétaires terriens, chambre d'agriculture, services de l'Etat) afin d'appréhender la globalité des enjeux en présence.

Je souhaite apporter dans un cadre concerté une réponse adaptée à la spécificité de ce territoire.

J'organise prochainement, comme je m'y suis engagé, une réunion au cours de laquelle le projet d'arrêté de biotope sera présenté.

Cette réunion aura lieu à la Sous-Préfecture, salle Erignac,

le lundi 3 septembre 2012 à 16h30 :

Je vous serais obligé de bien vouloir participer à cette réunion ou de vous y faire représenter.

Lionel LEMOINE

Sous-Préfecture de Vienne - 16, Boulevard Eugène Arnaud - B.P. 116 - 38209 VIENNE CEDEX - Tel : 04 74 53 26 25
Fax : 04 74 53 15 82 - www.isere.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE

SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

Pôle Relations avec les Collectivités Locales

Affaire suivie par :
Didier GUIRAUD
Tél.: 04 74 53 82 19
Fax : 04 74 53 15 82
Courriel : didier.guiraud@isere.gouv.fr
Références :

Vienne, le 13 août 2012

Le sous-préfet

à

Liste des destinataires ci-jointe

La réunion concernant le projet d'arrêté de biotope de Seyssuel qui devait avoir lieu le 3 septembre 2012 est reportée au **jeudi 6 septembre 2012 à 16h30 à la sous-préfecture de Vienne, salle Erignac**

Je vous serais obligé de bien vouloir participer à cette réunion ou de vous y faire représenter.

Lionel LEMOINE